

Bacheliers en droit.—MM. J. I. Lavery, J. E. Boily, J. E. Drolet, E. LaRue-Barrroughs, E. Roche-Alleyn, J. C. O'Donnell, J. Langlois-Bell.

Bacheliers en médecine.—MM. J. F. Landry, G. A. Verge, E. S. A. de la Chevrotière, M. T. E. Belleau, P. S. W. A. Gauvreau, P. H. Brassard, J. H. E. Veilleux, E. O. Cloutier, A. Paradis, N. E. Roy, L. A. Généreux, V. C. Sanfagon, A. P. Renneker, C. N. Gauvreau.

Bacheliers-ès-arts.—MM. L. A. Paquet, A. A. Scott, E. Desmarre, A. Marchand, J. Beaudoin, L. L. Paradis, A. Hébert, C. E. Bernier, C. Bulay, E. Roy, P. Bouin, J. Prendergast, A. Lafrance, P. J. D'Autuill, H. Fréchette, A. Fontaine, A. Gagneau, O. Gagnon. (Tous élèves du séminaire de Québec.)

MM. A. Tremblay et A. Têtu, du collège de Sainte-Anne.
M. A. Bélanger, du séminaire Saint-Germain de Rimouski.
Bacheliers-ès-lettres—MM. J. E. Desrochers et E. Bouffard, du séminaire de Québec.

M. E. Danjou, du séminaire de Saint-Germain de Rimouski.
Bacheliers-ès-sciences.—MM. G. Bellerive, G. Pajoin, L. Gagnon, M. Fillion, A. J. Gouin, C. S. Gouin, du séminaire de Québec.

M. C. Leclerc, du collège de Sainte-Anne.
M. A. Thibeault, du séminaire de Saint-Germain de Rimouski.
Prix Sewall.—1^{er} prix, M. P. Conroy, 2^e prix, M. Sirois, 3^e prix, M. H. Trudel.

Prix Morin.—1^{er} prix, 2^e année.—MM. F. Landry et N. E. Roy, *ex æquo*.—2^e prix: MM. G. A. Verge et L. S. A. de la Chevrotière, *ex æquo*.—1^{er} prix, 4^e année: M. P. Conroy, 2^e prix, MM. L. O. M. Belleau et J. S. Bolduc, *ex æquo*.

Prix Tessier.—1^{er} prix, M. J. J. Taschereau-Fremont. 2^e prix, M. R. M. St-Jacques.

Prix Dufferin.—Médaille d'or, M. R. M. St-Jacques, Médaille d'argent, M. J. J. Taschereau-Fremont.

— Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* le compte-rendu suivant de l'inauguration de la section canadienne, à l'Exposition universelle de Paris :

Paris, 15 juin.

Le clou du jour était l'inauguration du trophée de l'Exposition canadienne établi au milieu du pavillon situé à droite du vestibule d'honneur.

Le trophée est un bâtiment en sapin du Canada. Ce bâtiment affecte la forme d'une tour à trois étages, dans laquelle on accède par un escalier en spirale s'enroulant autour d'un fût formé de planchettes de sapin.

Au rez-de-chaussée, où l'on accède par quelques marches aboutissant aux quatre faces de la tour, se trouvent quatre pavillons d'angle de forme octaédrique.

A chaque étage, un balcon en bois permet de faire le tour du monument, qui est décoré à l'aide de tous les produits et instruments du pays, bouquets de tiges de maïs, trophées, seaux, que sais-je ?

De nouvelles surprises attendent les visiteurs à mesure qu'ils montent dans cette tour de bois qui a, avec les deux toitures superposées et les lampes des quatre baunnières qui la terminent, 93 pieds anglais, c'est-à-dire 30 mètres de hauteur. Il y a 85 marches à gravir pour gagner le troisième balcon.

La tour est ornée de drapeaux aux couleurs anglaises et françaises, de têtes d'animaux canadiens empailés.

Des ours—Sagement empailés, rassurez-vous—montent la garde aux portes. Deux d'entre eux tiennent entre leurs griffes

des corbeilles où les visiteurs sont priés de déposer leur carte, à moins qu'ils ne préfèrent s'inscrire sur un registre où le prince de Galles et les officiers de sa suite ont apposé leur signature en tête de la première page.

Le prince de Galles, accompagné de ses deux aides de camp, M. le colonel Ellis et M. l'amiral Glyvé est arrivé à trois heures. Il a été reçu dans la section canadienne par M. Kiffer, président de la commission du Canada, et M. Drolet assisté de MM. May et Porraut, secrétaires et M. Selwin, directeur de la section géologique, celle précisément que renferme le pavillon.

Le prince a admiré l'effet décoratif produit par le trophée, dont l'allure est pleine de légèreté et d'audace. Ce bâtiment a été entièrement établi au Canada, puis démonté pièce par pièce et remonté à Paris.

Son Altesse a fait du pas le plus léger l'ascension des trois étages.

Arrivé sur la dernière plate-forme, la commission a porté la santé de l'héritier du trône d'Angleterre, avec du vin du Canada, un produit qui, paraît-il, n'abonde point là-bas. Ce vin est agréable et se rapproche, comme goût, des vins d'Asti, léger et sucré; il fait plaisir à boire.

Le prince a répondu par quelques mots gracieux à ce toast porté à quatre vingt cinq pieds du sol, puis il est redescendu et a parcouru la section géologique, où il a été acclamé sur tout son passage par de braves hourras, poussés par les curieux anglais qui se pressaient en dehors de la ligne de démarcation établie tout autour du pavillon.

Le prince de Galles est d'une affabilité exquise; il a la figure jeune, la physionomie particulièrement sympathique et l'on comprend facilement l'affection que lui portent ses futurs sujets.

Une des curiosités de l'exposition géologique du Canada est le tronc d'un sapin abattu sur la côte canadienne, et qui mesurait 300 pieds de hauteur.

Il y a deux échantillons de cet arbre géant; une coupe transversale et une autre longitudinale.

Cet arbre avait cinq cent soixante et six ans quand on y mit la hache et cent quatre-vingt-trois ans alors que Christophe Colomb a découvert l'Amérique.

Son diamètre est de 2m, 40. On eût pu en faire une table et s'en servir pour faire *luncher* le prince de Galles.

Luncher est un besoin chez les anglais, témoin la santé portée au prince au haut de la tour canadienne.

Aussitôt le départ de l'illustre visiteur, tous les exposants ont été reprendre les forces au bar anglo-américain qui touche à cette exposition.

— Nous empruntons au *Courrier du Canada* la traduction d'un article publié dans le *Daily News* de St. Jean du Nouveau-Brunswick, à l'occasion de la Compagnie d'Assurance de Stadacona :

« Une lettre de M. Pyke, gérant de la Compagnie d'Assurance de Stadacona, adressée à M. W. W. Street, qui a agi comme agent de cette Compagnie, à St. Jean, annonce que le dernier paiement de \$75,000 à faire sur la somme due par suite du feu de St. Jean, a été envoyé en cette ville par les porteurs de polices, par l'entremise de la "Banque Maritime." Cette Compagnie a perdu \$330,000 par notre grand incendie. M. Pyke, à une assemblée des assurés tenue en cette ville, déclara que la Compagnie paierait 25 par cent, comptant, dans un aussi court délai que possible; la balance à trois, six et neuf mois, à 7 par cent d'intérêt. La Compagnie a tenu la promesse faite par M. Pyke, et le public apprendra avec plaisir que c'est l'intention de la Stadacona de reprendre les affaires dans la Pais-